



introduction sur *Euronext*

**rochebobois**  
P A R I S

## ROCHE BOBOIS LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR EURONEXT PARIS

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de Roche Bobois SA, objet du présent communiqué, n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Roche Bobois SA n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.*

Paris, 25 juin 2018

- Taille de l'offre : 21,76 M€<sup>1</sup> par cession d'actions existantes, pouvant être portée à 25,02 M€<sup>1</sup> en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation<sup>2</sup>
- Fourchette indicative de prix de l'Offre : entre 19,75 € et 24,30 € par action
- Période d'Offre : du 26 juin au 5 juillet 2018 inclus pour l'Offre Publique à prix Ouvert (OPO) et du 26 juin au 6 juillet 2018 pour le Placement Global
- Éligible au PEA & PEA-PME

Roche Bobois (ci-après « ROCHE BOBOIS » ou le « Groupe »), référence internationale de l'ameublement haut de gamme et du *French Art de Vivre*, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en bourse en vue de l'inscription de ses actions aux négociations sur le marché Euronext à Paris.

## ROCHE BOBOIS OUVRE POUR LA PREMIÈRE FOIS SON CAPITAL AU PUBLIC À L'OCCASION DE LA SORTIE PARTIELLE D'ACTIONNAIRES

L'introduction en bourse sera réalisée par cession d'une partie des actions détenues par la famille Chouchan (via la Familiale J-E.L.C. et Monsieur Jean-Éric Chouchan) et le fonds TXR S.r.l., filiale de Tamburi Investment Partners, représentant ensemble 10% du capital (11,5% en cas d'exercice de l'option de surallocation).

<sup>1</sup> Sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 22,03 € par action

<sup>2</sup> Un maximum de 1 135 649 actions existantes en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation

Avec cette opération, ROCHE BOBOIS ouvre ainsi pour la première fois son capital au public et va permettre à de nouveaux investisseurs, institutionnels comme particuliers, d'accompagner le Groupe à l'aube d'un nouveau cycle de croissance.

L'opération permettra également d'accroître la visibilité et la notoriété de ROCHE BOBOIS, afin de soutenir l'accélération de son développement à l'international.

**Les deux familles historiques, la famille Roche et la famille Chouchan, agissant de concert, resteront majoritaires au capital à l'issue de l'opération et continueront à accompagner pleinement le développement ambitieux du Groupe.**

## UN GROUPE FAMILIAL AVEC UN SOLIDE HISTORIQUE DE CROISSANCE RENTABLE ...

La *success-story* familiale de ROCHE BOBOIS s'appuie sur un **solide historique de croissance et de rentabilité** autour de ses deux marques d'ameublement : Roche Bobois, première marque haut de gamme du Groupe avec près de 85% du chiffre d'affaires 2017, et sa seconde marque milieu de gamme : Cuir Center.

La marque Roche Bobois a bâti son succès et sa notoriété grâce à **une offre unique**, enrichie continuellement à travers ses nombreux partenariats (environ 50 créateurs partenaires ; des maisons de haute couture et de mode), et **inégalée dans l'univers du mobilier haut de gamme** (5 000 références actives et 2 collections exclusives par an<sup>3</sup>). Aux États-Unis, Roche Bobois se positionne aujourd'hui comme la 2<sup>ème</sup> marque européenne de meubles<sup>4</sup>.

Le Groupe dispose d'un large réseau de distribution mixte de magasins en propre ou en franchise (329 magasins dans 54 pays<sup>5</sup>), lui conférant souplesse et flexibilité dans son développement international. ROCHE BOBOIS s'appuie sur un **modèle unique et performant d'éditeur pur**, 100% *fabless*, avec une production externalisée, auprès de fournisseurs européens<sup>6</sup>, lui garantissant des besoins limités en besoin en fonds de roulement et en CAPEX.

Le volume d'affaires réalisé par les deux enseignes en 2017, incluant les franchisés, s'est élevé à 480 M€<sup>7</sup>, dont 388 M€ pour Roche Bobois et 92 M€ pour Cuir Center. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 249 M€ en 2017<sup>8</sup>, avec un EBITDA courant<sup>9</sup> de 21 M€ (marge d'EBITDA courant de 8,5%).

<sup>3</sup> Hors changement de dimensions - estimation Groupe

<sup>4</sup> Source : PBM Strategic Insights, 2018 Furniture Today Survey of Top 100 U.S. Furniture Stores

<sup>5</sup> Au 31 décembre 2017

<sup>6</sup> 100% Europe pour la marque Roche Bobois

<sup>7</sup> Hors taxes

<sup>8</sup> Chiffre d'affaires réalisé par les magasins en propre et des facturations aux franchisés (redevances et services) dont 85% pour la marque Roche Bobois, 14% pour la marque Cuir Center et 1% Corporate

<sup>9</sup> EBITDA courant après retraitement des ouvertures de magasins et avant plan d'actions gratuites

Au premier trimestre 2018, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 60,8 M€ contre 58,2 M€ au premier trimestre 2017, représentant une croissance de + 4,5% à change courant. À change constant, cette croissance s'établit à + 8,7%.

Après s'être totalement désendetté au cours des dernières années (désendettement net significatif de près de 46 M€ depuis 2011) grâce à des free-cash flows récurrents, le Groupe dispose aujourd'hui d'un bilan solide (situation de trésorerie brute à fin décembre 2017 de 29,3 M€ et de trésorerie nette de 9,8 M€<sup>10</sup>) en phase avec ses ambitions de croissance.

## ...SUR LE POINT DE S'ACCÉLÉRER AVEC DE FORTES AMBITIONS À L'INTERNATIONAL

Après avoir optimisé son réseau au cours des dernières années, le Groupe a enclenché un **nouveau cycle d'accélération de son développement et de sa croissance**.

Cette nouvelle phase stratégique entre 2018 et 2021 sera marquée par :

- une intensification des ouvertures de magasins intégrés à l'international dans des zones fortement contributrices à l'EBITDA du Groupe. Le Groupe prévoit ainsi 18 ouvertures nettes de magasins intégrés dans des zones stratégiques (50% aux États-Unis, 1<sup>er</sup> marché contributeur à l'EBITDA du Groupe) sur les 39 ouvertures nettes prévues au total. Les 21 ouvertures nettes restantes seront réalisées en franchises dans des zones à fort potentiel (Asie, Europe de l'Est, Afrique) ;
- une accélération des rachats de magasins franchisés, avec l'ambition de dynamiser et d'accroître l'activité de ces magasins nouvellement intégrés ;
- des relais de croissance complémentaires avec la poursuite de la digitalisation des outils de vente, le lancement de sites d'e-commerce en 2019 et le développement du marché *B to B*.

**Le Groupe vise ainsi en 2021 un chiffre d'affaires de 320 M€ et une marge d'EBITDA à deux chiffres dès 2019 (compte tenu du dynamisme à l'international et d'un doublement de la marge d'EBITDA en France). ROCHE BOBOIS prévoit en parallèle une politique de distribution de dividendes annuelle soutenue de l'ordre de 30 à 40% du résultat net consolidé pour les actionnaires du Groupe.**

*Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 22 juin 2018 sous le numéro 18-257, composé du document de base enregistré par l'AMF le 4 juin 2018 sous le numéro I.18-046, et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais au siège social de ROCHE BOBOIS, 18 rue de Lyon, 75012 Paris et sur [www.bourse-roche-bobois.com](http://www.bourse-roche-bobois.com).*

*ROCHE BOBOIS attire l'attention du public sur le Chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré auprès de l'AMF et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération.*

---

<sup>10</sup> Avant distribution de réserves d'un montant d'environ 5 M€ décidée le 19 mars 2018 et distribution de dividendes et de réserves d'un montant d'environ 10 M€ décidée le 30 mai 2018

Toutes les informations sur [www.bourse-roche-bobois.com](http://www.bourse-roche-bobois.com)

#### À propos de ROCHE BOBOIS SA

ROCHE BOBOIS SA est une entreprise familiale française fondée en 1960. Le Groupe est présent dans 54 pays avec un réseau de 329 magasins (au 31 décembre 2017), en propre et en franchise, au travers de ses deux marques : Roche Bobois, marque d'ameublement haut de gamme, à forte dimension internationale et Cuir Center, positionnée sur un segment milieu de gamme avec une empreinte essentiellement française. Avec sa marque Roche Bobois, le Groupe incarne le *French Art de Vivre* qu'il fait rayonner à travers le monde, avec des créations originales et audacieuses réalisées par des designers de talents (Bruno Moinard, Jean Nouvel, Ora Ito, Sacha Lakic, Christophe Delcourt, Stephen Burks, Kenzo Takada ou encore Bina Baitel...), et des partenariats avec le monde de la mode et de la haute couture. Roche Bobois est aussi un partenaire engagé dans le monde de la culture et des arts. En 2017, le volume d'affaires réalisé par les deux enseignes, incluant les franchisés, s'est élevé à 480 M€ HT, dont 388 M€ HT pour Roche Bobois et 92 M€ HT pour Cuir Center. Le chiffre d'affaires consolidé de Roche Bobois en 2017 s'est élevé à 249 M€.

Plus d'informations sur [www.bourse-roche-bobois.com](http://www.bourse-roche-bobois.com)

## INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ET CONSEIL

Coordinateurs Globaux  
et Teneurs de Livres associés

Communication financière



## CONTACT

Actus Finance – Anne-Pauline PETUREAUX  
Relations investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 72/ [apetureaux@actus.fr](mailto:apetureaux@actus.fr)

Actus Finance – Alexandra PRISA  
Relations presse  
Tél. : 01 53 67 36 90/ [aprisa@actus.fr](mailto:aprisa@actus.fr)

## CALENDRIER INDICATIF

<b>22 juin 2018</b>	Visa de l'AMF sur le Prospectus
<b>25 juin 2018</b>	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du prospectus
<b>26 juin 2018</b>	Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert (OPO) et du Placement Global
<b>5 juillet 2018</b>	Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les ordres d'achat aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour ceux par Internet
<b>6 juillet 2018</b>	Clôture du Placement Global à 12h - Fixation du prix de l'Offre Début de la période de stabilisation éventuelle
<b>9 juillet 2018</b>	Début des négociations des actions ROCHE BOBOIS sous la forme de promesses d'actions sur Euronext Paris (jusqu'au 10 juillet 2018 inclus)
<b>10 juillet 2018</b>	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
<b>11 juillet 2018</b>	Début des négociations des actions ROCHE BOBOIS sur Euronext Paris
<b>6 août 2018</b>	Date limite d'exercice de l'option de surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## MODALITÉS DE L'OPÉRATION

### CAPITAL SOCIAL AVANT L'OPÉRATION

Le capital social de ROCHE BOBOIS s'élève à 49 376 080 euros divisé en 9 875 216 actions

### MARCHÉ DE COTATION

Euronext Paris - compartiment B

ISIN : FR0013344173 - Mnémonique : RBO

### FOURCHETTE INDICATIVE DE PRIX

Entre 19,75 euros et 24,30 euros par action

### PRODUIT BRUT DE LA CESSION DES ACTIONS CÉDÉES

Sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 22,03 euros par action cédée, le montant du produit brut de la cession des actions existantes serait d'environ 21,76 millions d'euros, pouvant être porté à environ 25,02 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation.

La Société ne recevra aucun produit de la cession par les actionnaires cédants des actions existantes.

## STRUCTURE DE L'OFFRE

L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché de 987 521 actions existantes, ce nombre pouvant être porté à un maximum de 1 135 649 actions existantes en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation. Il est prévu que la cession des actions existantes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- un placement global (le « Placement Global ») principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant :
  - un placement en France, et
  - un placement privé international dans certains pays (en dehors des États-Unis d'Amérique) ; et
- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ouvert » ou l'« OPO »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions existantes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10% du nombre d'actions existantes, avant exercice éventuel de l'option de surallocation. Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO est inférieure à 10% du nombre d'actions existantes, avant exercice éventuel de l'option de surallocation, le solde des actions existantes non allouées dans le cadre de l'OPO sera alloué dans le cadre du Placement Global.

Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :

- fraction d'ordre A1 : de 1 à 125 actions incluses ; et
- fraction d'ordre A2 : au-delà de 125 actions.

Les fractions d'ordres A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordres A2 dans le cas où tous les ordres A ne pourraient pas être entièrement satisfaits.

## ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

- Engagement d'abstention de la société : 180 jours.
- Engagement de conservation :
  - 360 jours calendaires<sup>11</sup>
  - 180 jours en ce qui concerne TXR S.r.l.

## ÉLIGIBILITE DE L'OFFRE AU PEA ET PEA-PME

ROCHE BOBOIS annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions ROCHE BOBOIS peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

---

<sup>11</sup> À l'exception de Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et de Monsieur Laurent Chouchan, représentant ensemble moins de 0,5% du capital de la Société

### **Déclarations prospectives**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de ROCHE BOBOIS. Ces informations prospectives ont trait aux perspectives futures, à l'évolution et à la stratégie commerciale de ROCHE BOBOIS et sont fondées sur l'analyse de prévisions de résultats futurs et d'estimations de montants non encore déterminables. Par nature, les informations prospectives comportent des risques et incertitudes car elles sont relatives à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se réaliser dans le futur. ROCHE BOBOIS attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cash-flows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel ROCHE BOBOIS opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de ROCHE BOBOIS, ses résultats, ses cash-flows et l'évolution du secteur dans lequel ROCHE BOBOIS opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de ROCHE BOBOIS. Une description des événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de ROCHE BOBOIS, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs figure au chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de base.

## AVERTISSEMENT

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Roche Bobois SA des actions (les « **Actions** ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques Roche Bobois SA n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « **Directive Prospectus** »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Roche Bobois SA d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« **offre au public d'Actions** » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Actions objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les Etats membres.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« **authorised person** ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »)

*et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Roche Bobois SA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.*

*La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

*Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels ROCHE BOBOIS est présente.*

*Portzamparc, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 6 juillet 2018 au 6 août 2018 (inclus) intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions ROCHE BOBOIS, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions ROCHE BOBOIS et sont susceptibles d'affecter leur cours.*



## RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°18-257 en date du 22 juin 2018 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Éléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

### Section A – Introduction et avertissements

<b>A.1</b>	<b>Avertissements au lecteur</b>	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations essentielles permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces titres financiers.</p>
------------	----------------------------------	---

<b>A.2</b>	<b>Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du Prospectus</b>	Sans objet.
------------	---	-------------

### Section B – Informations sur l'émetteur

<b>B.1</b>	<b>Dénomination sociale et nom commercial</b>	Roche Bobois S.A. (anciennement « Furn-Invest S.A.S. »).
------------	---	--

<b>B.2</b>	<b>Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine</b>	<p>- Siège social : 18, rue de Lyon, 75012 Paris.</p> <p>- Forme juridique : société anonyme.</p> <p>- Droit applicable : droit français.</p> <p>- Pays d'origine : France.</p>
<b>B.3</b>	<b>Nature des opérations et Principales activités</b>	<p>Créé en 1960 par les familles Roche et Chouchan, le Groupe a développé deux marques de mobilier : Roche Bobois, leader international du mobilier haut de gamme, et Cuir Center, spécialiste français du canapé positionné sur un segment milieu de gamme.</p> <p>Les deux enseignes ont généré en 2017 un volume d'affaires<sup>1</sup> de 480 M€HT, dont 388 M€HT pour Roche Bobois et 92 M€HT pour Cuir Center, au travers d'un réseau de 329<sup>2</sup> magasins dans 54 pays, dont environ un tiers de magasins en propre et deux tiers en franchise. Le volume d'affaires HT est réalisé à parts égales entre les deux réseaux de distribution, les magasins en propre générant un volume d'affaires moyen supérieur à celui généré par les magasins franchisés.</p> <p>Roche Bobois a développé au cours des années une offre unique dans l'univers du mobilier haut de gamme et représentatif du « French art de vivre », s'appuyant sur des collaborations avec une cinquantaine de designers fidèles (Jean Paul Gaultier, Marcel Wanders, Ora Ito, etc). L'enseigne Roche Bobois s'est développée à l'international dès les années 70, initialement par le développement de franchises, puis de magasins en propre. Roche Bobois gère et exploite un réseau de 251 magasins dont 79 en France et 172 à l'international. L'Amérique du Nord, où Roche Bobois détient aujourd'hui 39 magasins dont 23 en propre, constitue le deuxième marché de l'enseigne après la France en chiffre d'affaires et le premier marché de l'enseigne en contribution à la marge.</p> <p>Le positionnement créatif et audacieux de l'offre Roche Bobois repose sur des partenariats avec des designers, une association avec l'univers de la Haute Couture et de la Mode (Missoni, Jean Paul Gaultier, Maison Christian Lacroix, etc), une proximité forte avec le monde de la culture et des arts (exposition universelle de Milan, musée Guggenheim de New York, etc), une largeur de gamme unique avec deux collections par an, et une démarche d'excellence s'appuyant sur une fabrication de haute qualité. Le catalogue présente plus de 5.000 références actives, hors variations de dimensions et hors personnalisation, réparties en trois catégories : (i) les canapés, dont les prix de vente varient généralement entre 3.000 € et 12.000 € TTC, (ii) les meubles (tables de repas, bibliothèques, lits, etc.), dont les prix de vente varient entre 1.500 € et 10.000 € environ, et (iii) les accessoires de décoration (lampes, miroirs, vases, tapis, etc.), dont les prix de vente varient entre 150 € et 4.000 € environ. Le panier moyen<sup>3</sup> de Roche Bobois se situe autour</p>

1 Prises de commandes 2017 hors taxes du réseau de magasins en propres et des franchisés sur les deux enseignes, compte non tenu des éventuelles annulations (le taux d'annulation étant très faible dans la mesure où les clients doivent verser des acomptes non-remboursables représentant de 30 à 50 % du prix total). Il est rappelé que le volume d'affaires ne peut pas être réconcilié avec les comptes présentés au chapitre 20 du Document de Base.

2 Contre 327 magasins à la date du Prospectus.

3 Panier moyen des magasins en propre.

		<p>de 4.300 € avec un panier moyen aux Etats-Unis de 7.283 € plus de deux fois supérieur à celui en France qui se situe à 3.278 €</p> <p>L'enseigne Cuir Center, créée en 1976, est quant à elle dédiée aux canapés sur un segment milieu de gamme. Spécialisée dans les canapés en cuir, avec une offre récemment élargie aux modèles en tissu, elle est présente à travers un réseau de 78 magasins dont 22 magasins en propre et 56 magasins en franchise, essentiellement en France. Le panier moyen de Cuir Center se situe autour de 2.300 € en ligne avec son positionnement prix accessible.</p> <p>Le Groupe a construit un modèle rentable d'éditeur – distributeur – franchiseur reposant sur l'externalisation de la fabrication (« <i>fabless</i> ») auprès de fournisseurs de qualité et sur un réseau de distribution mixte (en propre ou en franchise) lui conférant souplesse et flexibilité.</p> <p>Le Groupe a généré en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 249 M€ dont 86% pour l'enseigne Roche Bobois et 14% pour l'enseigne Cuir Center. La France représente le premier marché du Groupe avec 46% du chiffre d'affaires dont 32% par l'enseigne Roche Bobois et 14% par l'enseigne Cuir Center. Le Groupe génère 26% de son chiffre d'affaires en Amérique du Nord et 25% de son chiffre d'affaires dans le reste de l'Europe. Sur cette période, le Groupe a généré un EBITDA courant<sup>4</sup> de 21 M€ dont 49,6% en Amérique du Nord et 31,2% en France, les niveaux de rentabilité en Amérique du Nord étant supérieurs à ceux de la France.</p>
<b>B.4a</b>	<b>Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité</b>	<p>Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe a réalisé l'ouverture de 2 magasins : Roche Bobois Tyson Corner – Washington 2 (en propre) et Cuir Center Mulhouse (en franchise). Ces développements s'inscrivent dans la stratégie de poursuite de l'expansion internationale du Groupe.</p> <p>Le magasin Cuir Center de Marseille La Valentine, détenu en propre, a été fermé avec effet au 31 mai 2018. Cette fermeture s'ajoute aux trois fermetures de magasins franchisés enregistrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (Roche Bobois Belfort, Roche Bobois Perpignan et Cuir Center Perpignan).</p> <p>Au premier trimestre 2018, le chiffre d'affaires consolidé non-audité du Groupe s'établit à 60,8 millions d'euros contre 58,2 millions d'euros au premier trimestre 2017, représentant une croissance de 4,5% à change courant. A change constant, cette croissance s'établit à + 8,7%.</p> <p>Par ailleurs, au premier trimestre 2018, le volume d'affaires hors taxes de l'enseigne Roche Bobois s'établit à 103,8 millions d'euros contre 105,5 millions d'euros, soit – 1,6% à change courant. A change constant, la variation s'établit à +2.6 %.</p> <p>Pour l'enseigne Cuir Center, au premier trimestre 2018, le volume d'affaires s'établit à 32,8 millions d'euros contre 32,5 millions d'euros, soit une croissance de 1,0%.</p>

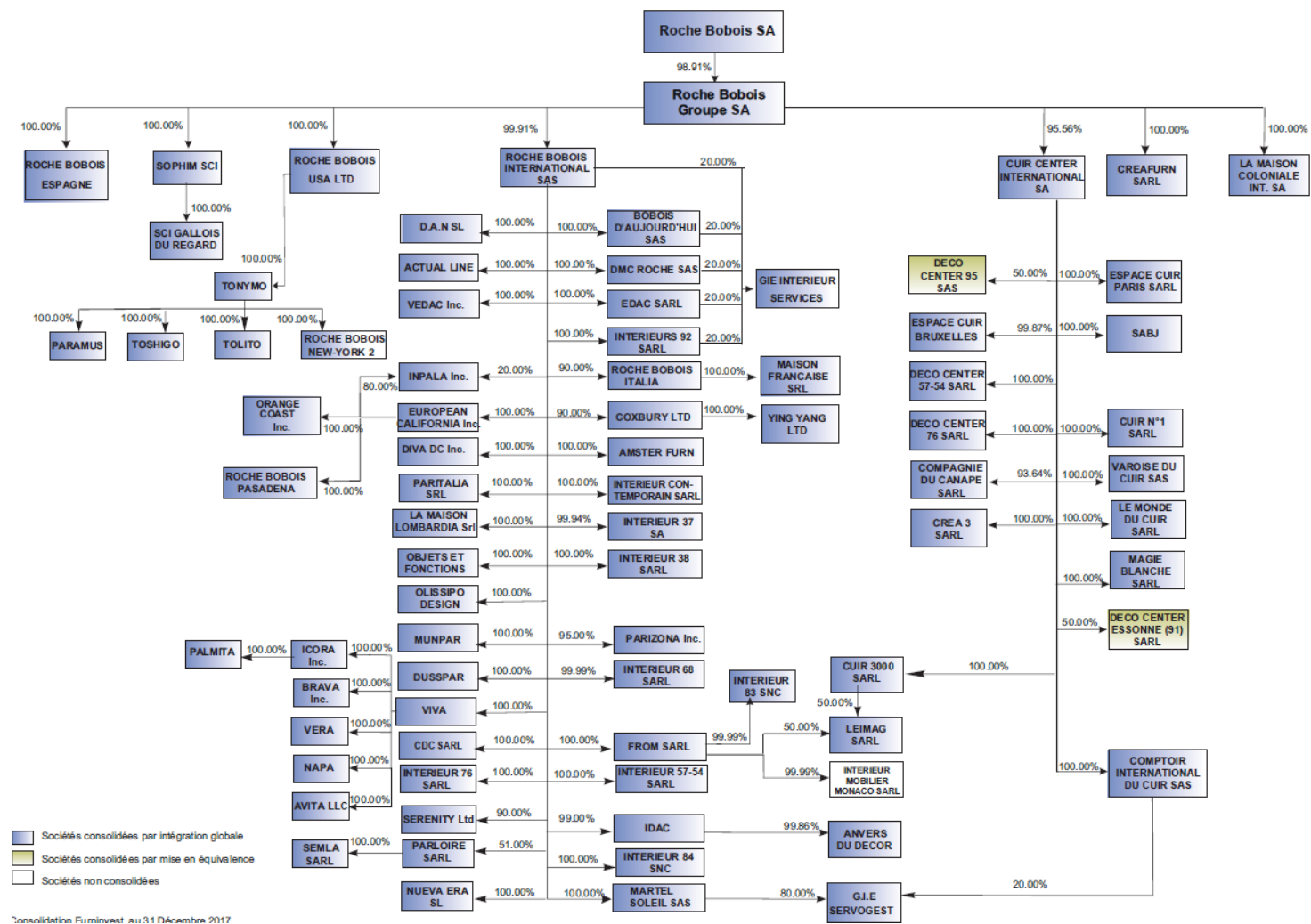
<sup>4</sup> EBITDA après retraitement des ouvertures de magasins et avant plan d'actions gratuites.

		En outre, l'assemblée générale de la Société a décidé (i) le 19 mars 2018, la distribution de 5 036 k€ de réserves, et (ii) le 30 mai 2018, une distribution de dividendes et de réserves d'un montant de 9 974 k€
--	--	--

**B.5**

**Description de la Société**

A la date du Prospectus, l'organigramme du Groupe est le suivant :



*Les pourcentages ci-dessus indiquent la part de capital et de droits de vote détenue dans les différentes filiales du Groupe.*

La Société est la société holding du Groupe. Elle exerce ses activités indirectement à travers sa filiale, Roche Bobois Groupe SA, et ses sous-filiales.

L'organisation du Groupe s'appuie essentiellement sur les entités suivantes :

- La Société, qui est une holding de participation sans activité opérationnelle.
- Roche Bobois Groupe SA, qui est la holding animatrice du Groupe. Elle délivre à ses filiales et sous-filiales des prestations de publicité, ressources humaines, contrôle de gestion et informatique.
- Roche Bobois International (RBI) anime le réseau Roche Bobois. Elle est en charge de l'édition des produits et opère comme une centrale de franchise. Elle détient également les participations des filiales opérationnelles qui hébergent l'activité Roche Bobois en propre.
- Cuir Center International a le même rôle que celui de RBI pour l'enseigne Cuir Center.
- Les filiales de RBI et CCI (soit la quasi-totalité des filiales restantes) hébergent les magasins en propre du Groupe (sous l'enseigne Roche Bobois ou Cuir Center).

Aucune société du Groupe ne détient à proprement parler d'actifs stratégiques, étant toutefois précisé que :

- RBI détient les droits sur la marque Roche Bobois et sur les modèles déposés ainsi que les contrats de franchises,
- CCI détient les droits sur la marque Cuir Center et les contrats de franchise, et
- les 4 filiales suivantes détiennent des actifs immobiliers : Inpala (magasin de Beverly Boulevard à Los Angeles), Paritalia Srl (magasin de Bologne en Italie), Objets et Fonctions (magasin de Fribourg en Suisse) et SCI Gallois du Regard (magasin d'Annecy en France).

<p><b>B.6</b></p>	<p><b>Principaux actionnaires</b></p>	<p>À la date de visa sur le Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 49.376.080 euros divisé en 9.875.216 actions de 5 euros de valeur nominale chacune<sup>5</sup>, entièrement souscrites et libérées, et de même catégorie.</p> <p>En conséquence du regroupement par 10 des actions de la Société décidé par l'assemblée générale du 30 mai 2018, certains actionnaires sont titulaires de rompus (représentant ensemble un total de 9 actions d'une valeur nominale de 5 euros sur un total de 9 875 216 actions). Jusqu'à l'expiration d'une période de regroupement s'étendant du 27 juin 2018 au 26 juin 2020, toute action non regroupée à droit de vote simple donnera droit à 1 voix et toute action regroupée à droit de vote simple à 10 voix, de sorte que le nombre de voix attaché aux actions soit proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, étant précisé que toute action non regroupée à droit de vote double donnera droit à 2 voix et toute action regroupée à droit de vote double à 20 voix.</p> <p>Par ailleurs, pendant la période de regroupement de deux ans susvisée, le droit aux dividendes relatifs, d'une part, aux actions nouvelles regroupées et, d'autre part, aux actions anciennes avant regroupement, seront proportionnels à leur valeur nominale respective.</p> <table border="1" data-bbox="488 857 1442 1740"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Actionnaires</th> <th rowspan="2">Actions détenues en pleine propriété</th> <th colspan="2">Actions démembrées<sup>(3)(4)</sup></th> <th rowspan="2">Total actions</th> <th rowspan="2">%</th> </tr> <tr> <th>Nue-propriété</th> <th>Usufruit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jean-Eric Chouchan</td> <td>1 368 044</td> <td>5 500<sup>(1)</sup></td> <td></td> <td>1 373 544</td> <td>13,91%</td> </tr> <tr> <td>Familiale JELC</td> <td>292 084</td> <td></td> <td></td> <td>292 084</td> <td>2,96%</td> </tr> <tr> <td>Marie-Claude Chouchan</td> <td>411 750</td> <td></td> <td></td> <td>411 750</td> <td>4,17%</td> </tr> <tr> <td>Margaux Chouchan</td> <td>135 886</td> <td></td> <td></td> <td>135 886</td> <td>1,38%</td> </tr> <tr> <td>Léonard Chouchan</td> <td>135 886</td> <td></td> <td></td> <td>135 886</td> <td>1,38%</td> </tr> <tr> <td><b>Total Famille Chouchan*</b></td> <td><b>2 343 650</b></td> <td><b>5 500</b></td> <td><b>-</b></td> <td><b>2 349 150</b></td> <td><b>23,79%</b></td> </tr> <tr> <td>François Roche</td> <td>-</td> <td></td> <td>2 128 139</td> <td>0</td> <td>0,00%</td> </tr> <tr> <td>Nathalie Roche</td> <td>128 957</td> <td>425 177<sup>(2)</sup></td> <td></td> <td>554 134</td> <td>5,61%</td> </tr> <tr> <td>Nicolas Roche</td> <td>128 957</td> <td>425 927<sup>(2)</sup></td> <td></td> <td>554 884</td> <td>5,62%</td> </tr> <tr> <td>Elise Roche</td> <td>128 957</td> <td>425 177<sup>(2)</sup></td> <td></td> <td>554 134</td> <td>5,61%</td> </tr> <tr> <td>Antonin Roche</td> <td>128 779</td> <td>426 677<sup>(2)</sup></td> <td></td> <td>555 456</td> <td>5,62%</td> </tr> <tr> <td>Jeanne Roche</td> <td>128 957</td> <td>425 177<sup>(2)</sup></td> <td></td> <td>554 134</td> <td>5,61%</td> </tr> </tbody> </table>				Actionnaires	Actions détenues en pleine propriété	Actions démembrées <sup>(3)(4)</sup>		Total actions	%	Nue-propriété	Usufruit	Jean-Eric Chouchan	1 368 044	5 500 <sup>(1)</sup>		1 373 544	13,91%	Familiale JELC	292 084			292 084	2,96%	Marie-Claude Chouchan	411 750			411 750	4,17%	Margaux Chouchan	135 886			135 886	1,38%	Léonard Chouchan	135 886			135 886	1,38%	<b>Total Famille Chouchan*</b>	<b>2 343 650</b>	<b>5 500</b>	<b>-</b>	<b>2 349 150</b>	<b>23,79%</b>	François Roche	-		2 128 139	0	0,00%	Nathalie Roche	128 957	425 177 <sup>(2)</sup>		554 134	5,61%	Nicolas Roche	128 957	425 927 <sup>(2)</sup>		554 884	5,62%	Elise Roche	128 957	425 177 <sup>(2)</sup>		554 134	5,61%	Antonin Roche	128 779	426 677 <sup>(2)</sup>		555 456	5,62%	Jeanne Roche	128 957	425 177 <sup>(2)</sup>		554 134	5,61%
Actionnaires	Actions détenues en pleine propriété	Actions démembrées <sup>(3)(4)</sup>		Total actions	%																																																																																
		Nue-propriété	Usufruit																																																																																		
Jean-Eric Chouchan	1 368 044	5 500 <sup>(1)</sup>		1 373 544	13,91%																																																																																
Familiale JELC	292 084			292 084	2,96%																																																																																
Marie-Claude Chouchan	411 750			411 750	4,17%																																																																																
Margaux Chouchan	135 886			135 886	1,38%																																																																																
Léonard Chouchan	135 886			135 886	1,38%																																																																																
<b>Total Famille Chouchan*</b>	<b>2 343 650</b>	<b>5 500</b>	<b>-</b>	<b>2 349 150</b>	<b>23,79%</b>																																																																																
François Roche	-		2 128 139	0	0,00%																																																																																
Nathalie Roche	128 957	425 177 <sup>(2)</sup>		554 134	5,61%																																																																																
Nicolas Roche	128 957	425 927 <sup>(2)</sup>		554 884	5,62%																																																																																
Elise Roche	128 957	425 177 <sup>(2)</sup>		554 134	5,61%																																																																																
Antonin Roche	128 779	426 677 <sup>(2)</sup>		555 456	5,62%																																																																																
Jeanne Roche	128 957	425 177 <sup>(2)</sup>		554 134	5,61%																																																																																

<sup>5</sup> Sous réserve du regroupement des rompus (représentant ensemble un total de 9 actions d'une valeur nominale de 5 euros) qui résultent de la décision de l'assemblée générale de la Société réunie le 30 mai 2018 de regrouper les actions de la Société par 10, chaque titulaire de 10 actions anciennes d'une valeur nominale de 50 centimes d'euros s'étant vu remettre en échange 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 5 euros à charge pour les détenteurs de rompus d'en faire leur affaire au cours des 24 mois qui suivent.

Société Immobilière Roche SIR	939 288			939 288	9,51%
<b>Total Famille Roche</b>	<b>1 583 895</b>	<b>2 128 135</b>	<b>2 128 139</b>	<b>3 712 030</b>	<b>37,59%</b>
<b>Total Concert**</b>	<b>3 927 545</b>	<b>2 133 635</b>	<b>2 128 139</b>	<b>6 061 180</b>	<b>61,38%</b>
TXR S.r.l.***	3 785 777			3 785 777	38,34%
Laurent Chouchan	750	5 500 <sup>(1)</sup>		6 250	0,06%
Sabine Chouchan	16 500		16 500	16 500	0,17%
Catherine Chouchan	-	5 500 <sup>(1)</sup>		5 500	0,06%
<i>Sous total des actions démembrées</i>	-	2 144 639	2 144 639	-	-
<i>Total des actions issues des rompus****</i>	5	4	-	9	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>7 730 577</b>	<b>2 144 639</b>		<b>9 875 216</b>	<b>100,00%</b>

(1) Actions détenues en nue-propriété dont l'usufruit appartient à Sabine Chouchan

(2) Actions détenues en nue-propriété dont l'usufruit appartient à François Roche

\* hors participations détenues par Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et Monsieur Laurent Chouchan

\*\* concert composé des membres des familles Roche et Chouchan à l'exception de Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et de Monsieur Laurent Chouchan

\*\*\* filiale de Tamburi Investment Partners SpA

\*\*\*\* Ces rompus (représentant, une fois regroupés, un total de 9 actions) résultent de la décision de l'assemblée générale de la Société réunie le 30 mai 2018 de regrouper les actions de la Société par 10, chaque titulaire de 10 actions anciennes d'une valeur nominale de 50 centimes d'euros s'étant vu remettre en échange 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 5 euros à charge pour les détenteurs de rompus (certains membres de la famille Roche et TXR S.r.l.) d'en faire leur affaire au cours des 24 mois qui suivent.

Actionnaires	Droits de vote <sup>(3)(4)</sup>			
	en assemblée générale ordinaire (AGO)	AGO %	en assemblée générale extraordinaire (AGE)	AGE %
Jean-Eric Chouchan	1 368 044	13,85%	1 373 544	13,91%
Familiale JELC	292 084	2,96%	292 084	2,96%



Marie-Claude Chouchan	411 750	4,17%	411 750	4,17%
Margaux Chouchan	135 886	1,38%	135 886	1,38%
Léonard Chouchan	135 886	1,38%	135 886	1,38%
<b>Total Famille Chouchan*</b>	<b>2 343 650</b>	<b>23,73%</b>	<b>2 349 150</b>	<b>23,79%</b>
François Roche	2 128 139	21,55%	-	0,00%
Nathalie Roche	128 957	1,31%	554 134	5,61%
Nicolas Roche	128 957	1,31%	554 884	5,62%
Elise Roche	128 957	1,31%	554 134	5,61%
Antonin Roche	128 779	1,30%	555 456	5,62%
Jeanne Roche	128 957	1,31%	554 134	5,61%
Société Immobilière Roche SIR	939 288	9,51%	939 288	9,51%
<b>Total Famille Roche</b>	<b>3 712 034</b>	<b>37,59%</b>	<b>3 712 030</b>	<b>37,59%</b>
<b>Total Concert**</b>	<b>6 055 684</b>	<b>61,32%</b>	<b>6 061 180</b>	<b>61,38%</b>
TXR S.r.l.***	3 785 777	38,34%	3 785 777	38,34%
Laurent Chouchan	750	0,01%	6 250	0,06%
Sabine Chouchan	33 000	0,33%	16 500	0,17%
Catherine Chouchan	-	-	5 500	0,06%
<i>Total des droits de votes issus des rompus****</i>	5	0,00%	9	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>9 875 216</b>	<b>100,00%</b>	<b>9 875 216</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(3)</sup> Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires sous réserve des précisions visées au (4) ci-dessous.

<sup>(4)</sup> Par exception au principe énoncé au (3) ci-dessus, le droit de vote appartiendra à l'usufruitier pour les seules décisions relatives à l'affectation des bénéfices en ce qui concerne 7 196 395 actions sur les 21 281 395 actions détenues en usufruit par Monsieur François Roche (ces actions ayant fait l'objet de donations démembrees consenties sous le bénéfice de l'article 787 B du Code Général des Impôts). Pour toutes les autres décisions, le droit de vote attaché à chacune de ces 7 196 395 actions appartiendra au nu-proprétaire des actions ainsi démembrees.

\* hors participations détenues par Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et Monsieur Laurent Chouchan

\*\* concert composé des membres des familles Roche et Chouchan à l'exception de Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et de Monsieur Laurent Chouchan

\*\*\* filiale de Tamburi Investment Partners SpA

\*\*\*\* Ces rompus (représentant, une fois regroupés, un total de 9 actions) résultent de la décision de l'assemblée générale de la Société réunie le 30 mai 2018 de regrouper les actions de la Société par 10, chaque titulaire de 10 actions anciennes d'une valeur nominale de 50 centimes d'euros s'étant vu remettre en échange 1

		<p><i>action nouvelle d'une valeur nominale de 5 euros à charge pour les détenteurs de rompus (certains membres de la famille Roche et TXR S.r.l.) d'en faire leur affaire au cours des 24 mois qui suivent.</i></p> <p>Les membres de la famille Roche et de la famille Chouchan (à l'exception de Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et de Monsieur Laurent Chouchan) sont parties à un pacte de concert entré en vigueur à la date du présent Prospectus. A la connaissance de la Société, il n'existe aucune autre action de concert entre ses actionnaires ni aucun autre accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.</p>																																																																																								
<b>B.7</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<p><b>Compte de résultat simplifié<sup>6</sup></b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th style="background-color: #1a3d4d; color: white;">FURN-INVEST Compte de résultat simplifié en K€</th> <th style="background-color: #1a3d4d; color: white;">Exercice 2017 12 mois</th> <th style="background-color: #1a3d4d; color: white;">Exercice 2016 12 mois</th> <th style="background-color: #1a3d4d; color: white;">Exercice 2015 12 mois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ventes de marchandises</td> <td>218 372</td> <td>218 576</td> <td>212 925</td> </tr> <tr> <td>Redevances et autres services vendus</td> <td>30 159</td> <td>29 862</td> <td>27 693</td> </tr> <tr> <td><b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b></td> <td><b>248 531</b></td> <td><b>248 438</b></td> <td><b>240 618</b></td> </tr> <tr> <td>Achats consommés</td> <td>-91 788</td> <td>-91 026</td> <td>-88 221</td> </tr> <tr> <td><b>MARGE BRUTE</b></td> <td><b>58%</b></td> <td><b>58%</b></td> <td><b>59%</b></td> </tr> <tr> <td>Charges externes</td> <td>-82 912</td> <td>-81 688</td> <td>-80 473</td> </tr> <tr> <td>Charges de personnel</td> <td>-52 476</td> <td>-50 112</td> <td>-46 200</td> </tr> <tr> <td>Impôts et taxes</td> <td>-3 479</td> <td>-4 237</td> <td>-4 198</td> </tr> <tr> <td>Dotations aux provisions / dotations aux amortissements</td> <td>-6 136</td> <td>-6 343</td> <td>-5 176</td> </tr> <tr> <td>Autres produits et charges opérationnels courants</td> <td>-408</td> <td>-1 556</td> <td>-2 041</td> </tr> <tr> <td>Quote-part des résultats des sociétés mise en équivalence</td> <td>63</td> <td>190</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td><b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b></td> <td><b>11 396</b></td> <td><b>13 666</b></td> <td><b>14 312</b></td> </tr> <tr> <td>Autres charges et produits opérationnels non courants</td> <td>-177</td> <td>-632</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td><b>RESULTAT OPERATIONNEL</b></td> <td><b>11 219</b></td> <td><b>13 034</b></td> <td><b>14 312</b></td> </tr> <tr> <td>Coût de l'endettement financier net</td> <td>-391</td> <td>-562</td> <td>-778</td> </tr> <tr> <td>Autre produits et charges financières</td> <td>-636</td> <td>-55</td> <td>330</td> </tr> <tr> <td><b>RESULTAT AVANT IMPOT</b></td> <td><b>10 192</b></td> <td><b>12 418</b></td> <td><b>13 864</b></td> </tr> <tr> <td>Impôts sur le résultat</td> <td>-3 654</td> <td>-3 448</td> <td>-2 776</td> </tr> <tr> <td><b>RESULTAT NET TOTAL</b></td> <td><b>6 538</b></td> <td><b>8 970</b></td> <td><b>11 088</b></td> </tr> <tr> <td>Dont part du Groupe</td> <td>6 340</td> <td>8 965</td> <td>10 998</td> </tr> <tr> <td>Dont part des Intérêts non contrôlés</td> <td>197</td> <td>5</td> <td>91</td> </tr> </tbody> </table>	FURN-INVEST Compte de résultat simplifié en K€	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois	Ventes de marchandises	218 372	218 576	212 925	Redevances et autres services vendus	30 159	29 862	27 693	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>248 531</b>	<b>248 438</b>	<b>240 618</b>	Achats consommés	-91 788	-91 026	-88 221	<b>MARGE BRUTE</b>	<b>58%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>	Charges externes	-82 912	-81 688	-80 473	Charges de personnel	-52 476	-50 112	-46 200	Impôts et taxes	-3 479	-4 237	-4 198	Dotations aux provisions / dotations aux amortissements	-6 136	-6 343	-5 176	Autres produits et charges opérationnels courants	-408	-1 556	-2 041	Quote-part des résultats des sociétés mise en équivalence	63	190	2	<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>11 396</b>	<b>13 666</b>	<b>14 312</b>	Autres charges et produits opérationnels non courants	-177	-632	0	<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>11 219</b>	<b>13 034</b>	<b>14 312</b>	Coût de l'endettement financier net	-391	-562	-778	Autre produits et charges financières	-636	-55	330	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>10 192</b>	<b>12 418</b>	<b>13 864</b>	Impôts sur le résultat	-3 654	-3 448	-2 776	<b>RESULTAT NET TOTAL</b>	<b>6 538</b>	<b>8 970</b>	<b>11 088</b>	Dont part du Groupe	6 340	8 965	10 998	Dont part des Intérêts non contrôlés	197	5	91
FURN-INVEST Compte de résultat simplifié en K€	Exercice 2017 12 mois	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois																																																																																							
Ventes de marchandises	218 372	218 576	212 925																																																																																							
Redevances et autres services vendus	30 159	29 862	27 693																																																																																							
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>248 531</b>	<b>248 438</b>	<b>240 618</b>																																																																																							
Achats consommés	-91 788	-91 026	-88 221																																																																																							
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>58%</b>	<b>58%</b>	<b>59%</b>																																																																																							
Charges externes	-82 912	-81 688	-80 473																																																																																							
Charges de personnel	-52 476	-50 112	-46 200																																																																																							
Impôts et taxes	-3 479	-4 237	-4 198																																																																																							
Dotations aux provisions / dotations aux amortissements	-6 136	-6 343	-5 176																																																																																							
Autres produits et charges opérationnels courants	-408	-1 556	-2 041																																																																																							
Quote-part des résultats des sociétés mise en équivalence	63	190	2																																																																																							
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>11 396</b>	<b>13 666</b>	<b>14 312</b>																																																																																							
Autres charges et produits opérationnels non courants	-177	-632	0																																																																																							
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>11 219</b>	<b>13 034</b>	<b>14 312</b>																																																																																							
Coût de l'endettement financier net	-391	-562	-778																																																																																							
Autre produits et charges financières	-636	-55	330																																																																																							
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>10 192</b>	<b>12 418</b>	<b>13 864</b>																																																																																							
Impôts sur le résultat	-3 654	-3 448	-2 776																																																																																							
<b>RESULTAT NET TOTAL</b>	<b>6 538</b>	<b>8 970</b>	<b>11 088</b>																																																																																							
Dont part du Groupe	6 340	8 965	10 998																																																																																							
Dont part des Intérêts non contrôlés	197	5	91																																																																																							

<sup>6</sup> Les comptes au 31 décembre 2017, 2016 et 2015 ont fait l'objet d'un audit.

## Bilan simplifié

FURN-INVEST Bilan simplifié	31/12/2017 K€	31/12/2016 K€	31/12/2015 K€
<b>Actifs non courants</b>	<b>52 696</b>	<b>50 872</b>	<b>48 041</b>
dont goodwill et autres immobilisations incorporelles	7 879	7 461	7 542
dont immobilisations corporelles	33 998	33 299	31 337
dont actifs financiers non courants et autres actifs non courants	10 820	10 111	9 161
<b>Actifs courants</b>	<b>117 404</b>	<b>107 465</b>	<b>102 475</b>
dont stocks	58 569	57 476	53 366
dont clients	16 961	16 460	18 668
dont autres créances courantes	12 525	12 153	15 620
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 349	21 376	14 821
<b>Total Actif</b>	<b>170 100</b>	<b>158 336</b>	<b>150 515</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>61 731</b>	<b>59 618</b>	<b>52 099</b>
dont capital	49 376	49 376	49 376
dont réserves et résultat attribuables aux propriétaires de la société mère	11 544	10 633	2 864
dont total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	811	-392	-141
<b>Passifs non courants</b>	<b>14 895</b>	<b>10 202</b>	<b>17 047</b>
dont dettes financières non courantes	7 664	5 054	14 087
dont provisions non courantes	3 452	3 419	2 195
dont autres passifs non courants	3 779	1 729	765
<b>Passifs courants</b>	<b>93 473</b>	<b>88 516</b>	<b>81 369</b>
dont dettes financières courantes	11 908	11 797	10 303
dont avances et comptes clients reçus	37 485	33 431	28 974
dont dettes fournisseurs et autres dettes courantes	39 093	37 938	36 391
dont autres passifs	4 987	5 350	5 701
<b>Total Passif</b>	<b>170 099</b>	<b>158 336</b>	<b>150 515</b>

## Tableau de flux de trésorerie simplifié

FURN-INVEST Tableau de flux de trésorerie consolidé simplifié	Exercice 2017 K€	Exercice 2016 K€	Exercice 2015 K€
<b>Flux de trésorerie générés par l'exploitation</b>	<b>18 692</b>	<b>24 469</b>	<b>13 540</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-10 985</b>	<b>-8 215</b>	<b>-5 507</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>1 350</b>	<b>-7 617</b>	<b>-6 243</b>
Incidences des variations des cours de devises	-764	-297	668
<b>Augmentation (Diminution de la trésorerie)</b>	<b>8 293</b>	<b>8 340</b>	<b>2 458</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture (y compris concours bancaires courants)	19 946	11 606	9 149
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	28 739	19 946	11 606
<b>Augmentation (Diminution de la trésorerie)</b>	<b>8 794</b>	<b>8 339</b>	<b>2 457</b>
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	29 349	21 376	14 821
Concours bancaires courants	-610	-1 430	-3 214
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)</b>	<b>28 739</b>	<b>19 946</b>	<b>11 606</b>

## Information sectorielle

CHIFFRE D'AFFAIRES par secteur (Montants en K€)	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Roche Bobois France	80 359 32%	81 766 33%	80 205 33%
Roche Bobois USA/Canada	65 775 26%	62 324 25%	51 526 21%
Roche Bobois UK	18 844 8%	20 397 8%	23 379 10%
Roche Bobois Other Europe(*)	42 180 17%	42 919 17%	41 421 17%
Roche Bobois Others (overseas)	4 773 2%	4 721 2%	4 487 2%
Cuir Center	33 659 14%	33 344 13%	36 641 15%
Corporate	2 941 1%	2 967 1%	2 959 1%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>248 531 100%</b>	<b>248 438 100%</b>	<b>240 618 100%</b>

**EBITDA courant géographique par enseigne  
(Montant en K€)**

31/12/2017 31/12/2016 31/12/2015

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Roche Bobois France	3 177	2 732	2 451
Roche Bobois USA/Canada	10 409	11 252	9 515
Roche Bobois UK	2 597	3 330	4 315
Roche Bobois Other Europe	3 559	3 391	3 406
Roche Bobois Others (overseas)	2 620	2 511	2 655
Cuir Center	3 369	2 349	2 946
Corporate	-4 732	-4 753	-4 254
<b>Total</b>	<b>21 000</b>	<b>20 813</b>	<b>21 034</b>

**Chiffre d'affaires par zone géographique**

**CHIFFRE D'AFFAIRES par secteur  
(Montants en K€)**

31/12/2017

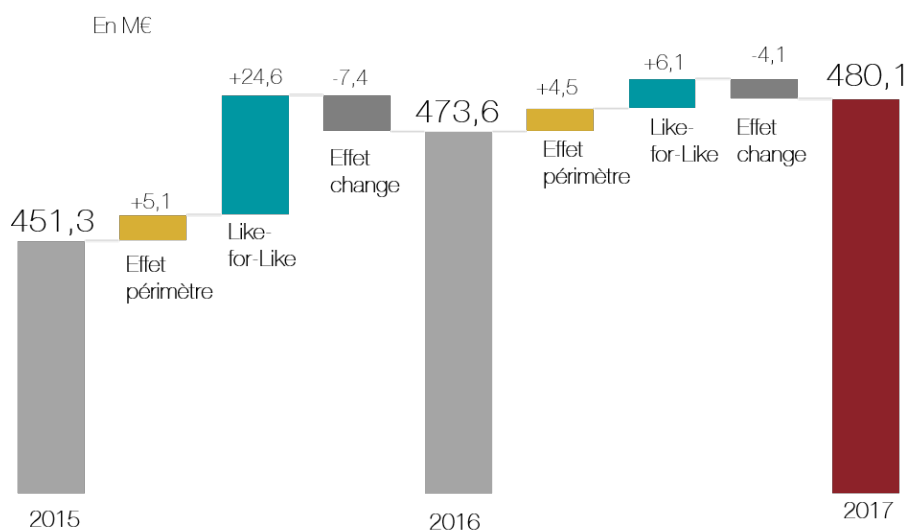
31/12/2016

31/12/2015

	31/12/2017		31/12/2016		31/12/2015	
Roche Bobois France	80 359	32%	81 766	33%	80 205	33%
Roche Bobois USA/Canada	65 775	26%	62 324	25%	51 526	21%
Roche Bobois UK	18 844	8%	20 397	8%	23 379	10%
Roche Bobois Other Europe	42 180	17%	42 919	17%	41 421	17%
Roche Bobois Others (overseas)	4 773	2%	4 721	2%	4 487	2%
Cuir Center	33 659	14%	33 344	13%	36 641	15%
Corporate	2 941	1%	2 967	1%	2 959	1%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>248 531</b>	<b>100%</b>	<b>248 438</b>	<b>100%</b>	<b>240 618</b>	<b>100%</b>

**Volume d'affaires**

Evolution du volume d'affaires sur les trois derniers exercices :



*Like-for-Like : la croissance des ventes à périmètre comparable correspond aux ventes réalisées en magasins entre un exercice (n) et l'exercice précédent comparable (n-1), à l'exclusion des magasins ouverts ou fermés au cours des deux périodes comparées. Les ventes attribuables aux magasins qui ont fermé temporairement pour travaux pendant l'une ou l'autre des périodes comparées sont incluses.*

REPARTITION GROUPE ET HORS GROUPE DU VOLUME D'AFFAIRES HT PAR MARQUE																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th>En K€</th> <th>2017</th> <th>2016</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RB TOTAL FRANCHISES</td> <td>187 664</td> <td>189 388</td> <td>178 048</td> </tr> <tr> <td>RB TOTAL EN PROPRE</td> <td>200 505</td> <td>193 874</td> <td>183 851</td> </tr> <tr> <td><b>RB TOTAL</b></td> <td><b>388 169</b></td> <td><b>383 263</b></td> <td><b>361 899</b></td> </tr> </tbody> </table>			En K€	2017	2016	2015	RB TOTAL FRANCHISES	187 664	189 388	178 048	RB TOTAL EN PROPRE	200 505	193 874	183 851	<b>RB TOTAL</b>	<b>388 169</b>	<b>383 263</b>	<b>361 899</b>
En K€	2017	2016	2015															
RB TOTAL FRANCHISES	187 664	189 388	178 048															
RB TOTAL EN PROPRE	200 505	193 874	183 851															
<b>RB TOTAL</b>	<b>388 169</b>	<b>383 263</b>	<b>361 899</b>															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>En K€</th> <th>2017</th> <th>2016</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CC TOTAL FRANCHISES</td> <td>56 036</td> <td>54 153</td> <td>53 746</td> </tr> <tr> <td>CC TOTAL EN PROPRE</td> <td>35 905</td> <td>36 157</td> <td>35 610</td> </tr> <tr> <td><b>CC TOTAL</b></td> <td><b>91 941</b></td> <td><b>90 310</b></td> <td><b>89 356</b></td> </tr> </tbody> </table>			En K€	2017	2016	2015	CC TOTAL FRANCHISES	56 036	54 153	53 746	CC TOTAL EN PROPRE	35 905	36 157	35 610	<b>CC TOTAL</b>	<b>91 941</b>	<b>90 310</b>	<b>89 356</b>
En K€	2017	2016	2015															
CC TOTAL FRANCHISES	56 036	54 153	53 746															
CC TOTAL EN PROPRE	35 905	36 157	35 610															
<b>CC TOTAL</b>	<b>91 941</b>	<b>90 310</b>	<b>89 356</b>															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>En K€</th> <th>2017</th> <th>2016</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TOTAL FRANCHISES</td> <td>243 700</td> <td>243 542</td> <td>231 794</td> </tr> <tr> <td>TOTAL EN PROPRE</td> <td>236 410</td> <td>230 031</td> <td>219 461</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>480 110</b></td> <td><b>473 573</b></td> <td><b>451 254</b></td> </tr> </tbody> </table>			En K€	2017	2016	2015	TOTAL FRANCHISES	243 700	243 542	231 794	TOTAL EN PROPRE	236 410	230 031	219 461	<b>TOTAL</b>	<b>480 110</b>	<b>473 573</b>	<b>451 254</b>
En K€	2017	2016	2015															
TOTAL FRANCHISES	243 700	243 542	231 794															
TOTAL EN PROPRE	236 410	230 031	219 461															
<b>TOTAL</b>	<b>480 110</b>	<b>473 573</b>	<b>451 254</b>															
<p>Il est précisé que le volume d'affaires ne peut pas être réconcilié avec les comptes de la Société dans la mesure où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ il comprend des éléments de prises de commandes des magasins en propre et des magasins franchisés (non consolidé, intégré <i>in-fine</i> sous forme de redevances dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe), et</li> <li>○ il présente un décalage dans le temps d'environ 3 mois (auxquels s'ajoute le délai lié au transport maritime pour les livraisons en dehors d'Europe) en moyenne puisqu'il s'agit de prises de commandes tandis que le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la livraison.</li> </ul> <p>Il permet cependant d'anticiper sur les tendances (<i>current trading</i>) du Groupe et de « prévoir » avec environ un trimestre d'anticipation la tendance que devrait suivre le chiffre d'affaires consolidé.</p>																		
<b>B.8</b>	<b>Informations pro forma</b>	Sans objet.																
<b>B.9</b>	<b>Prévision de bénéfice</b>	Sans objet.																
<b>B.10</b>	<b>Réserves sur les informations financières historiques</b>	Sans objet.																
<b>B.11</b>	<b>Fonds de roulement net</b>	Sans objet.																
<b>Section C – Valeurs mobilières</b>																		
<b>C.1</b>	<b>Nature, catégorie et numéro d'identification</b>	Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur Euronext Paris est demandée sont l'ensemble des actions existantes de la Société (les « <b>Actions Existantes</b> »).																

**des actions  
cédées et dont  
l'admission aux  
négociations est  
demandée**

L'Offre (tel que ce terme est défini au paragraphe E.3 ci-dessous) porte sur un nombre de 987.521 Actions Existantes cédées par les Actionnaires Cédants (les « **Actions Cédées Initiales** »). En outre, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (tel que ces termes sont définis au paragraphe E.3 ci-dessous), les Actionnaires Cédants cèderont un maximum de 148.128 Actions Existantes supplémentaires (les « **Actions Cédées Supplémentaires** »), portant ainsi le nombre d'actions faisant l'objet de l'Offre à un nombre maximal de 1.135.649 Actions Existantes. Les Actions Cédées Initiales et les Actions Cédées Supplémentaires sont désignées ensemble les « **Actions Cédées** » et réparties dans les proportions suivantes :

- Actions Cédées Initiales :

Actionnaire Cédant	Nombre d'Actions Cédées Initiales
Jean-Eric Chouchan	399.181
J-E.L.C.	292.084
T.X.R S.R.L.	296.256

- Actions Cédées Supplémentaires :

Actionnaire Cédant	Nombre d'Actions Cédées Supplémentaires
Jean-Eric Chouchan	49.376 au maximum
T.X.R S.R.L.	49.376 au maximum
Société Immobilière Roche SIR	49.376 au maximum

**Date de jouissance** : jouissance courante.

**Libellé pour les actions** : Roche Bobois

Les négociations sous forme de promesses d'actions interviendront du 9 juillet 2018 au 10 juillet 2018 (inclus) sous le libellé «Roche Bobois-promesses ». A partir du 11 juillet 2018, les négociations interviendront sous le libellé « Roche Bobois ».

**Code ISIN** : FR0013344173

**Mnémonique** : RBO

**Compartiment** : compartiment B

**Numéro LEI** : 969500JZSD8O83SPU920

**Classification ICB** : 3726 *furnishings*

<b>C.2</b>	<b>Devise</b>	Euro.
<b>C.3</b>	<b>Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions</b>	<p>A la date de l'admission aux négociations sur Euronext Paris des actions de la Société, le capital de la Société comprendra 9.875.216 Actions Existantes, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie.</p> <p>Valeur nominale par action : 5 euros</p>
<b>C.4</b>	<b>Droits attachés aux actions</b>	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions existantes sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– droit à dividendes ;</li> <li>– droit de vote, étant précisé que les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative au nom du même actionnaire, depuis deux ans au moins à compter de cette date, bénéficieront d'un droit de vote double ;</li> <li>– droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ;</li> <li>– droit de participation aux bénéfices de la Société ; et</li> <li>– droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.</li> </ul>
<b>C.5</b>	<b>Restrictions à la libre négociabilité des actions</b>	<p>Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.</p> <p>La Société n'a par ailleurs pas connaissance de stipulations d'un pacte ou autre accord entre actionnaires pouvant avoir un impact sur la libre négociabilité des Actions Cédées.</p>
<b>C.6</b>	<b>Demande d'admission à la négociation</b>	<p>L'admission de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le compartiment B d'Euronext Paris.</p> <p>Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis d'Euronext diffusé le 26 juin 2018 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des actions sur Euronext Paris devrait intervenir le 6 juillet 2018, et les négociations devraient débiter le 9 juillet 2018 sous la forme de promesses d'actions jusqu'au 10 juillet 2018 (inclus) conformément à l'article 6.8 des règles de marché harmonisé d'Euronext.</p> <p>A compter du 9 juillet 2018 jusqu'à la date de règlement-livraison (incluse) prévue le 10 juillet 2018 inclus, les négociations des actions interviendront sous forme de promesses d'actions sur une ligne de cotation intitulée «Roche Bobois – promesses», dans les conditions de l'article L. 228-10 du Code de commerce.</p> <p>A compter du 11 juillet 2018, les négociations de l'ensemble des actions de la Société interviendront sur une ligne de cotation intitulée « Roche Bobois ».</p> <p>Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé n'a été formulée par la Société.</p>

<b>C.7</b>	<b>Politique en matière de dividendes</b>	<p>La Société a distribué des dividendes à ses associés au cours de chacun des trois derniers exercices. Par ailleurs, l'assemblée générale de la Société a décidé (i) le 19 mars 2018, la distribution de 5 036 k€ de réserves, et (ii) le 30 mai 2018, une distribution de dividendes et de réserves d'un montant de 9 974 k€</p> <p>Elle entend poursuivre cette politique à l'avenir en proposant chaque année aux actionnaires, lors de l'assemblée ordinaire annuelle, la distribution d'un montant de dividendes compris entre 30% et 40% du résultat net consolidé du Groupe au cours du dernier exercice clos.</p>
<b>Section D – Risques</b>		
<b>D.1</b>	<b>Principaux risques propres à l'Emetteur ou à son secteur d'activité</b>	<p>Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques exposés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les risques liés au secteur d'activité, aux marchés sur lesquels opère le Groupe et à son environnement économique, et notamment les risques liés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à l'apparition de nouveaux concurrents ou la politique commerciale de ses concurrents existants, et</li> <li>○ à l'anticipation des évolutions de la demande et à l'identification des tendances du marché ;</li> </ul> </li> <li>– les risques liés à l'activité du Groupe, et notamment les risques liés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à la dépendance du Groupe à ses fournisseurs pour le design, la fabrication et le transport de ses produits,</li> <li>○ à la stratégie d'expansion du Groupe qui pourrait ne pas rencontrer le succès escompté,</li> <li>○ à une possible augmentation des loyers ou non renouvellement de ses baux,</li> <li>○ au recours à la franchise, et</li> <li>○ au développement de l'offre en ligne ;</li> </ul> </li> <li>– les risques juridiques, et notamment les risques liés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à l'éventuelle évolution de certaines lois et réglementations, notamment les droits de douane et autres restrictions à l'importation à</li> </ul> </li> </ul>



		<p>l'étranger, les réglementations régissant le travail et l'emploi ou encore les modifications futures des normes comptables IFRS,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à l'éventuelle mis en jeu de sa responsabilité en cas de non-conformité d'un produit, et</li> <li>○ à la contrefaçon de ses marques et produits ;</li> </ul> <p>– les risques liés à l'organisation du Groupe, notamment les risques liés à la capacité du Groupe à conserver son personnel clé et à recruter, ainsi que la préservation de sa réputation ; et</p> <p>– les risques financiers, et notamment celui lié aux la dépréciation d'actifs, et aux variations du prix des matières premières et de l'énergie.</p>
<b>D.3</b>	<b>Principaux risques propres aux actions</b>	<p>Les principaux risques liés à l'Offre (tel que ce terme est défini ci-après), sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché ;</li> <li>– les familles Chouchan et Roche continueront de contrôler la Société après l'admission de ses actions aux négociations sur Euronext Paris et seront en mesure de contrôler la plupart des décisions sociales et d'influencer significativement l'activité et la stratégie de la Société ;</li> <li>– le prix de marché des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ;</li> <li>– l'insuffisance des ordres d'achat (moins de 75% du montant de la cession initialement envisagée, calculé sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) pourrait entraîner l'annulation de l'Offre ;</li> <li>– la cession d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société ;</li> <li>– la non signature ou la résiliation du Contrat de Placement et de Garantie (tel que ce terme est défini ci-après) entraînerait l'annulation de l'Offre, la résiliation du Contrat de Placement et de Garantie entraînerait l'annulation des négociations de promesses d'actions intervenues jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison ; et</li> <li>– le montant des dividendes reçus par les investisseurs pourrait être inférieur à celui indiqué dans la politique de distribution des dividendes de la Société.</li> </ul> <p>De tels évènements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le prix de marché des actions de la Société.</p>
<b>Section E – Offre</b>		
<b>E.1</b>	<b>Montant total du produit de l'Offre et</b>	<b>Produit brut de la cession des Actions Cédées</b>

	<p><b>estimation des dépenses totales liées à l'Offre</b></p>	<p>Sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (tel que ce terme est défini au paragraphe E.3 ci-dessous), soit 22,03 euros par Action Cédée, le montant du produit brut de la cession des Actions Cédées serait d'environ 21,76 millions d'euros, pouvant être porté à environ 25,02 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.</p> <p>La Société ne recevra aucun produit de la cession par les Actionnaires Cédants des Actions Cédées.</p> <p><b>Estimation des dépenses totales liées à l'Offre</b></p> <p>Les dépenses liées à l'Offre (tel que ce terme est défini au paragraphe E.3 ci-dessous) sont estimés à environ 2,06 millions d'euros, pouvant être porté à environ 2,15 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation, sur la base d'un Prix de l'Offre égal au point médian de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre (tel que ce terme est défini au paragraphe E.3 ci-dessous).</p> <p>Les dépenses liées à l'Offre exposées ci-dessus seront supportées dans les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par les Actionnaires Cédants pour un montant d'environ 1,41 millions d'euros (soit 68,4% du montant total des dépenses liées à l'Offre), et</li> <li>- par la Société pour un montant d'environ 0,65 millions d'euros (soit 31,6% du montant total des dépenses liées à l'Offre).</li> </ul> <p><b>Produit net estimé de la cession des Actions Cédées</b></p> <p>Sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (tel que ce terme est défini au paragraphe E.3 ci-dessous), soit 22,03 euros par Action Cédée, le montant du produit net de la cession des Actions Cédées serait d'environ 19,69 millions d'euros, pouvant être porté à environ 22,87 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.</p>
<p><b>E.2a</b></p>	<p><b>Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</b></p>	<p>L'admission des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris a pour objectif de permettre aux actionnaires de la Société d'accéder à la liquidité et aux Actionnaires Cédants de monétiser partiellement leur participation.</p> <p>L'opération permettra également à la Société d'accroître la visibilité et la notoriété du Groupe, d'accéder à un nouveau mode de financement et d'accroître sa flexibilité stratégique et financière en vue de soutenir son développement en France et à l'international.</p> <p>Seuls les Actionnaires Cédants percevront le produit de la cession des Actions Cédées Initiales et des Actions Cédées Supplémentaires.</p>

E.3	<b>Modalités et conditions de l'Offre</b>	<p><b>Nature et nombre des titres dont l'admission est demandée et des titres offerts</b></p> <p>Les Actions Cédées faisant l'objet de l'Offre (tel que ce terme est défini ci-dessous) sont des actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 (cinq) euros chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie.</p> <p><b>Option de Surallocation</b></p> <p>Certains Actionnaires Cédants consentiront aux Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, qui seront représentés par l'Agent Stabilisateur (tel que ce terme est défini ci-après) pour les besoins des opérations de stabilisation, une option de surallocation permettant la cession d'un nombre d'Actions Existantes représentant un maximum de 15 % du nombre d'Actions Cédées, soit un maximum de 1.135.649 Actions Cédées, permettant ainsi de couvrir d'éventuelles surallocations et de faciliter les opérations de stabilisation (l'« <b>Option de Surallocation</b> »).</p> <p>Cette Option de Surallocation pourra être exercée, en tout ou partie, au Prix de l'Offre, en une seule fois à tout moment par l'Agent Stabilisateur (tel que ce terme est défini ci-dessous, au nom et pour le compte des Établissements Garants, pendant une période de 30 jours calendaires après la date de fixation du Prix de l'Offre soit, selon le calendrier indicatif, jusqu'au 6 août 2018 (inclus).</p> <p>En cas d'exercice de l'Option de Surallocation, cette information sera portée à la connaissance du public au moyen d'un communiqué de presse diffusé par la Société.</p> <p><b>Structure de l'Offre</b></p> <p>L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché de 987.521 Actions Cédées Initiales, ce nombre pouvant être porté à un maximum de 1.135.649 Actions Cédées en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation. Il est prévu que la cession des Actions Cédées soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un placement global (le « <b>Placement Global</b> ») principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un placement en France, et</li> <li>○ un placement privé international dans certains pays (en dehors des États-Unis d'Amérique) ; et</li> </ul> </li> <li>• une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« <b>Offre à Prix Ouvert</b> » ou l'« <b>OPO</b> »).</li> </ul> <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'Actions Cédées allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10 % du nombre d'Actions Cédées, avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation. Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO est inférieure à 10 % du nombre d'Actions Cédées, avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation, le solde des Actions Cédées Initiales non allouées dans le cadre de l'OPO sera alloué dans le cadre du Placement Global.</p>
-----	---	--

	<p>Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fraction d'ordre A1 : de 1 à 125 actions incluses ; et</li> <li>- fraction d'ordre A2 : au-delà de 125 actions.</li> </ul> <p>Les fractions d'ordres A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordres A2 dans le cas où tous les ordres A ne pourraient pas être entièrement satisfaits.</p> <p><b>Révocation des ordres</b></p> <p>Les ordres d'achat passés par les investisseurs par Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 5 juillet 2018 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier, d'une part, les modalités de révocation des ordres passés par Internet et, d'autre part, si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions.</p> <p><b>Fourchette indicative de prix</b></p> <p>Le prix des Actions Cédées dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des Actions Cédées dans le cadre du Placement Global (le « <b>Prix de l'Offre</b> »).</p> <p>La fourchette indicative de prix est comprise entre 19,75 euros et 24,30 euros par action (la « <b>Fourchette Indicative du Prix de l'Offre</b> »). Elle a été arrêtée par les Actionnaires Cédants après consultation de la Société.</p> <p>Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre. La Fourchette Indicative du Prix de l'Offre pourra être modifiée à tout moment jusqu'au et y compris le jour prévu pour la fixation du Prix de l'Offre. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre, ou de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période d'achat à l'OPO sera alors réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.</p> <p>Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en-dessous de la borne inférieure de la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre ou la Fourchette Indicative du Prix de l'Offre pourrait être modifiée librement à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).</p> <p><b>Méthodes de fixation du Prix de l'Offre</b></p> <p>Il est prévu que le Prix de l'Offre soit fixé le 6 juillet 2018 sur la base du calendrier indicatif, étant précisé que cette date pourrait être reportée si les conditions de marché et les résultats de la construction du livre d'ordres ne permettent pas de fixer le Prix de l'Offre dans des conditions satisfaisantes. La date de fixation du Prix de l'Offre pourra également être avancée en cas de clôture anticipée de l'Offre</p>
--	--

	<p>à Prix Ouvert et du Placement Global ou retardée en cas de prorogation de l'OPO et du Placement Global.</p> <p>Le Prix de l'Offre fixé par les Actionnaires Cédants après consultation de la Société résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels, dans le cadre du Placement Global.</p> <p><b>Date de jouissance</b></p> <p>Jouissance courante.</p> <p><b>Engagements d'achat reçus</b></p> <p>Sans objet.</p> <p><b>Placement et garantie</b></p> <p>L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement et de garantie (le « <b>Contrat de Placement et de Garantie</b> ») conclu entre la Société, les Actionnaires Cédants, Portzamparc Groupe BNP Paribas et Oddo BHF SCA en qualité de coordinateurs globaux, chefs de file et teneurs de livre associés (les « <b>Chefs de File et Teneurs de Livre Associés</b> »), agissant sans solidarité entre eux.</p> <p>Les Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés s'engageront à faire leurs meilleurs efforts pour faire acquérir par des investisseurs institutionnels les Actions Cédées au Prix de l'Offre à la date de règlement-livraison. Cet engagement ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.</p> <p>La signature du Contrat de Placement et de Garantie devrait intervenir le jour de la fixation du Prix de l'Offre (soit selon le calendrier indicatif le 6 juillet 2018).</p> <p>Le Contrat de Placement et de Garantie pourra être résilié par les Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison de l'Offre, sous certaines conditions et dans certaines circonstances, notamment en cas de survenance d'événements majeurs (tels que, notamment, événement d'ordre politique, financier, économique, bancaire ou monétaire, acte de guerre ou de terrorisme, action ou conflit militaire) ayant ou étant susceptibles d'avoir un effet qui rendrait impossible ou compromettrait, ou pourrait compromettre, l'opération.</p> <p><b>Stabilisation</b></p> <p>Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix de marché des actions de la Société sur Euronext Paris pourront être réalisées du 6 juillet 2018 au 6 août 2018 (inclus) par Portzamparc Groupe BNP Paribas agissant en qualité d'agent stabilisateur au nom et pour le compte des Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.</p> <p><b>Calendrier indicatif de l'opération :</b></p> <p><i>22 juin 2018</i></p>
--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise d'effet de la transformation de la Société en société anonyme, décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2018</li> <li>- Visa de l'AMF sur le Prospectus</li> </ul> <p><i>25 juin 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus</li> </ul> <p><i>26 juin 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis d'Euronext relatif à l'ouverture de l'OPO</li> <li>- Ouverture de l'OPO et du Placement Global</li> </ul> <p><i>5 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les ordres d'achat aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour ceux par Internet</li> </ul> <p><i>6 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris)</li> <li>- Fixation du Prix de l'Offre</li> <li>- Signature du Contrat de Placement et de Garantie</li> <li>- Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre et le résultat de l'Offre</li> <li>- Avis d'Euronext relatif au résultat de l'Offre</li> <li>- Première cotation des Actions Existantes sur Euronext Paris</li> <li>- Début de la période d'exercice de l'Option de Surallocation</li> <li>- Début de la période de stabilisation éventuelle</li> </ul> <p><i>9 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des négociations des actions de la Société sous la forme de promesses d'actions sur Euronext Paris (jusqu'au 10 juillet 2018 inclus)</li> </ul> <p><i>10 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global</li> </ul>
--	--	---

		<p><i>11 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris sur une ligne de cotation intitulée « Roche Bobois»</li> </ul> <p><i>6 août 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation</li> <li>- Fin de la période de stabilisation éventuelle</li> </ul> <p><b>Modalités d'achat</b></p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 5 juillet 2018 à 17 heures (heure de Paris) pour les ordres d'achat aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les ordres d'achat par Internet.</p> <p>Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par l'un ou plusieurs des Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 6 juillet 2018 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.</p> <p><b>Établissements financiers introducteurs</b></p> <p><i>Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.</i></p> <p>Portzamparc Groupe BNP Paribas</p> <p>Oddo BHF SCA</p>
<b>E.4</b>	<b>Intérêt, y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement l'offre</b>	<p>Les Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p>
<b>E.5</b>	<b>Personne ou entité offrant de vendre des actions / conventions de blocage</b>	<p>Dans le cadre de l'Offre, les Actionnaires Cédants souhaitent céder un nombre total de 987.521 Actions Cédées comme indiqué ci-dessous, susceptible d'être porté à un nombre maximal de 1.135.649 Actions Cédées en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.</p> <p>Les Actions Cédées sont des actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 (cinq) euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie.</p> <p><b>Engagement d'abstention de la Société</b></p> <p>A compter de la signature du Contrat de Placement et de Garantie et jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions usuelles.</p>

		<p><b>Engagement de conservation des actionnaires</b></p> <p>A compter de la date du Prospectus et jusqu'à 360 jours calendaires (ou de 180 jours en ce qui concerne TXR S.r.l.) suivant la date de règlement-livraison des actions de la Société sous réserve de certaines exceptions usuelles ; cet engagement portant sur 100% du capital à la date du Prospectus, à l'exception (i) des actions détenues par Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et Monsieur Laurent Chouchan, représentant ensemble moins de 0,5% du capital de la Société à la date du Prospectus, (ii) des Actions Cédées, et (iii) des actions que les actionnaires viendraient à acquérir, le cas échéant, dans le cadre de ou postérieurement à l'introduction en bourse.</p>
--	--	---



<b>E.6</b>	<b>Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'Offre</b>	<b>Impact de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote</b>									
		La répartition du capital et des droits de vote avant et après réalisation de l'Offre, s'établirait comme suit :									
			Avant cession de 987 521 Actions Existantes			Après cession de 987 521 Actions Existantes hors exercice de l'Option de Surallocation			Après cession de 1 135 649 Actions Existantes et exercice de l'Option de Surallocation		
			Nombre d'actions	% du capital	% de droit de vote en AGE***	Nombre d'actions	% du capital	% de droit de vote en AGE***	Nombre d'actions	% du capital	% de droit de vote en AGE***
		Famille Chouchan*	2 349 150	23,79%	23,79%	1 657 885	16,79%	17,67%	1 608 509	16,29%	17,28%
		Famille Roche	3 712 038,70	37,59%	37,59%	3 712 030	37,59%	39,57%	3 662 654	37,09%	39,35%
		Total Concert	6 061 188,70	61,38%	61,38%	5 369 915	54,38%	57,24%	5 271 163	53,58%	56,63%
		Autres membres Famille Chouchan**	28 250	0,29%	0,29%	28 250	0,29%	0,30%	28 250	0,29%	0,30%
		TXR S.r.l.	3 785 777,30	38,34%	38,34%	3 489 521	35,34%	37,20%	3 440 145	34,84%	36,96%
		Public	0	0%	0%	987 521	10%	5,26%	1 135 649	11,50%	6,10%
Actions issues des rompus****	9	0,00%	0,00%	9	0,00%	0,00%	9	0,00%	0,00%		
<b>TOTAL</b>	<b>9 875 216</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>9 875 216</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>9 875 216</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>		
* hors participations détenues par Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et Monsieur Laurent Chouchan											
** Mesdames Sabine et Catherine Chouchan et Monsieur Laurent Chouchan											
*** ainsi qu'il est exposé au paragraphe B6, il existe une très légère variation entre l'allocation des droits de vote en AGO et en AGE du fait du démembrement de certaines actions détenues par des actionnaires existants. En outre, les pourcentages de cette colonne tiennent compte des droits de vote doubles dont bénéficieront les actionnaires historiques à compte de l'introduction en bourse de la Société.											
**** ces rompus (représentant, une fois regroupés, un total de 9 actions) résultent de la décision de l'assemblée générale de la Société réunie le 30 mai 2018 de regrouper les actions de la Société par 10, chaque titulaire de 10 actions anciennes d'une valeur nominale de 50 centimes d'euros s'étant vu remettre en échange 1 action nouvelle											

		<p><i>d'une valeur nominale de 5 euros à charge pour les détenteurs de rompus (certains membres de la famille Roche et TXR S.r.l.) d'en faire leur affaire au cours des 24 mois qui suivent.</i></p> <p>Dans la mesure où l'Offre porte uniquement sur des Actions Existantes, seuls les Actionnaires Cédants seront dilués résultat de l'Offre.</p> <p>En conséquence du regroupement par 10 des actions de la Société décidé par l'assemblée générale du 30 mai 2018, certains actionnaires sont titulaires de rompus (représentant ensemble un total de 9 actions d'une valeur nominale de 5 euros). Jusqu'à l'expiration d'une période de regroupement s'étendant du 27 juin 2018 au 26 juin 2020, toute action non regroupée à droit de vote simple donnera droit à 1 voix et toute action regroupée à droit de vote simple à 10 voix, de sorte que le nombre de voix attaché aux actions soit proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent, étant précisé que toute action non regroupée à droit de vote double donnera droit à 2 voix et toute action regroupée à droit de vote double à 20 voix.</p> <p>Par ailleurs, pendant la période de regroupement de deux ans susvisée, le droit aux dividendes relatifs, d'une part, aux actions nouvelles regroupées et, d'autre part, aux actions anciennes avant regroupement, seront proportionnels à leur valeur nominale respective.</p> <p><b>Impact de l'Offre sur les capitaux propres de la Société</b> Sans objet.</p>
E.7	<b>Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur</b>	Sans objet.